

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 20 du 02/07/98 - 2 pages

Maïs

Stade : 8-10 feuilles à sortie des premiers panicules mâles.

Pucerons

La pression des pucerons est globalement faible. Les auxiliaires sont présents et diversifiés dans les parcelles non traitées Gaucho.

A la tour à succion de Fleury les Aubais (45), on enregistre une légère remontée des captures de *Sitobion avenae* et de *Rhopalosiphum padi*. Il n'y a pas de pics de vol comparables à ceux de 1997.

Rhopalosiphum padi est noté dans des parcelles où les premières inflorescences mâles du maïs sont visibles (Tavers -45-). Cette espèce est à surveiller.

Aucune intervention contre les pucerons n'est nécessaire pour le moment. Il faut préserver les auxiliaires qui contrôlent très bien les faibles populations de pucerons.

Rappel : le seuil d'intervention contre Rhopalosiphum padi est de 1 panicule sur 2 colonisé. N'anticipez pas ce traitement car le vol n'a pas encore eu lieu ; ceci évitera les recolonisations tardives.

Pyrales

- Suivi en cage : la nymphose atteint 45 % à Fleury les Aubrais (45) le 29 juin et à Tours (37) le 26 juin. Les pontes sont nombreuses depuis le 25 juin. Les premières éclosions ont été observées entre le 30 juin et le 1er juillet.

- Suivi au champ :
Le niveau de captures au piège s'est nettement intensifié et généralisé à partir du 30 juin (voir tableau ci-contre).

Les pontes sont fréquemment observées en Touraine : Verneuil, Rigny, Château Renault, Reignac, Ligueil, Sepmes, St Laurent de Lin, Limeray. On les observe aussi dans le Loir et Cher (Mulsans, Marchenoir) et dans le Loiret (Montargis).

De même, les première chenilles sont apparues en début de semaine (30/06) : Rigny, Château Renault (37).

Traitements :

- En zones précoces (début de vol du 16 au 19 juin) : le traitement est à positionner à la fin de cette semaine et au début de la semaine prochaine (du 3 au 9 juillet).

- En zones plus tardives (début de vol au 23 juin) : traitez à partir du 8 juillet si le temps est chaud pendant le week-end. Sinon, attendez le 10 juillet.

Captures de Pyrales

Lieu	Début du vol	Captures du 25/06 au 02/07	Cumul des captures
Cher			
Aubigny 1	19/06	-	4
Aubigny 2	30/06	18	18
Sury es Bois	30/06	18	18
Presly	-	-	0
Eure et Loir			
Moléans	17/06	35	40
Maisons	01/07	5	5
Fontenay/Conie	17/06	7	24
Indre			
Issoudun	21/06	-	16
Martizay	25/06	18	18
Vatan	24/06	11	12
Indre et Loire			
Brizay	19/06	11	13
St Laurent de Lin	19/06	20	47
Limeray	19/06	17	33
Charnizay	17/06	-	4
Loir et Cher			
Mulsans	29/06	8	8
Suèvres	23/06	14	15
Averdon	24/06	3	4
Oucques	29/06	14	14
Pontlevoy	27/06	5	5
Ambloy	-	-	-
Montlivault	16/06	5	6
Loiret			
Baccon	23/06	19	21
Villamblain	23/06	9	17
Férolles	24/06	0	3
Tavers	23/06	10	11
Montargis	16/06	15	30
Ouzouer/Trézée	17/06	34	72
Lailly en Val	30/06	1	1
Boynes	26-juin	4	4

Maïs
Pyrale : interventions en zones précoces dès maintenant. Pour les zones, tardives, traitez la semaine prochaine.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029

Pois

Tordeuses

Pour information le tableau suivant relate l'intensité du vol pour la campagne 1998. Les captures ont été encore significatives entre le 25 et le 30 juin.

Lieu	26/06 au 02/07	Captures cumulées
Eure et Loir		
Brou	182	439
Dampierre/Avre		186
Boisgasson	22	328
Arrou	20	304
Prudemanche	302	556
Thiville		314
Chuisnes	55	154
Champséru	96	496
Laons		353
Marsauceux	162	339
Moutiers en Beauce		412
Sours		210
Montigny/Avre	327	625
Neuvy en Dunois	107	236
Combres	163	808
Vichères		322
Pontgouin		466
Indre		
Bouges le Château		336
Fontenay/Vatan		533
La Champenoise		54
Bretagne		387
Moulin/Céphon		148
Loir et Cher		
Villerbon		433
Villermain 1	20	206
Villermain 2	194	314
Romilly du Perche		58
Mulsans*		15

(*) : pois de conserve

Tournesol

Phomopsis

Les dernières contaminations (du 17 juin) sont liées à l'épisode pluvieux du 10 au 14 juin. Le temps sec de la deuxième quinzaine de juin a arrêté toute progression de l'épidémie de phomopsis jusqu'au 30 juin. Les quelques pluies du 30 juin et du 1er juillet provoquent des projections. Si le temps reste couvert ces jours ci, les contaminations consécutives à ces projections seront possibles (à confirmer).

Le seuil de 50 % de maturation des périthèces n'est pas encore atteint dans tous les sites suivis à l'aide du modèle ASPHODEL (se reporter au bulletin n° 18 du 18 juin). L'évolution est lente.

Parmi les parcelles non traitées, l'application du fongicide est à réserver aux variétés les plus sensibles qui atteignent le stade "bouton étoilé". A partir de la floraison, la sensibilité du tournesol au phomopsis décroit.

Colza

Hernie des crucifères

La hernie des crucifères se rencontre sur colza dans le nord du Cher dans des parcelles caractérisées par les critères suivants :
- sol de limon fragile, plus ou moins hydromorphe (avec drainage),
- sol de pH à tendance acide, associé à une faible disponibilité en calcium échangeable,
- une rotation blé-colza pratiquée depuis longtemps.

Plasmodiophora brassicae, agent de la hernie des crucifères, provoque la formation de galles sur les racines. Ces excroissances plus ou moins arrondies ou fusiformes évoluent en tumeurs de couleur grise puis marron. Elles ne renferment pas de cavité. Les plantes atteintes présentent un développement végétatif réduit et flétrissent aux heures chaudes de la journée. Des envahisseurs secondaires provoquent souvent la pourriture des galles et le dépérissement de la plante.

Les méthodes de lutte sont à rechercher dans le système de culture pratiqué ; le chaulage associé à l'allongement du temps de retour des crucifères améliorent sensiblement la situation (NB : le parasite se conserve 10 à 15 ans dans le sol).

En l'absence de méthode de lutte efficace, un **diagnostic préalable sur échantillon de sol permet de décider ou non de l'emblavement avec du colza, en connaissant le niveau de risque de maladie.** Ce test de détection dure deux mois et nécessite 3 litres de terre fine par test. La pertinence du résultat dépend strictement de la qualité de l'échantillonnage de sol réalisé au champ.

Pour réaliser ce test, dont le coût est de 225 F, s'adresser au :

Laboratoire du Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 210 – 45403 Fleury les Aubrais Cédex
Tél. 02.38.22.11.22

Les récoltes de céréales, de colza et de pois ont commencé. La campagne d'Avertissements Agricoles s'achèvent pour ces cultures.
Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation des bulletins. Nous vous souhaitons une bonne récolte.